

ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR



Les journées ZFE-m

Le 20 et 21 novembre 2023

Accompagner les collèges vers la mobilité durable

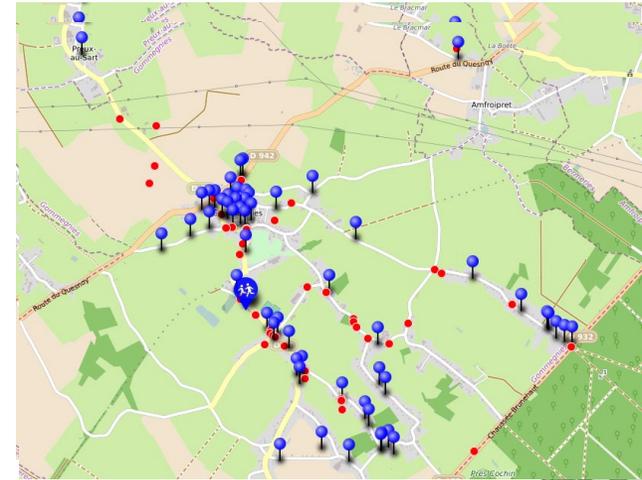
Sommaire

1. Objectifs
2. Contexte : général et local
3. Éléments déclencheurs
4. Acteurs du projet
5. Moyens / Budget / Financement
6. Résultats
7. Bilan
8. Si c'était à refaire qu'est-ce que je changerais

Éléments de diagnostic et comité de pilotage

L'accessibilité du collège

- **Comprendre le fonctionnement de l'établissement** : horaires, services, conditions d'accueil et d'ouverture de l'établissement
- **Identifier les démarches** déjà mises en place par l'établissement
- Identifier **l'offre en mobilité** existante
- **Géolocaliser les lieux** de résidence (cf départements), les **trajets réguliers**
- **Recueillir des données** sur : l'accidentologie, les points durs
- Evaluer la **qualité et le niveau d'accessibilité** par tous les modes de transport (voiture, stationnement, vélo, marche, transport en commun)



La mobilité des collégiens & du personnel

- **Identifier les pratiques** actuelles de mobilité des élèves et salariés
- **Identifier les freins** au report modal (pts durs, freins psychologiques...)
- **Identifier des potentiels** de report modal (possession d'un vélo, accord de principe pour covoiturer...)
- Vérifier la **bonne connaissance de l'offre** en mobilité (stationnements vélo, prime transport...)



INTERSECTION rue Jean Jaures / chemin du Houpiou

Filtres : Bilan des victimes | Par Tranches d'âge | 2019 | 59 - Nord | CA du Douaisis Agglo | Gravité accident : Mortel - Grave non mortel - Léger | Mode de déplacement : Piéton - EDP - EDP Moteur - Bicyclette - VAE

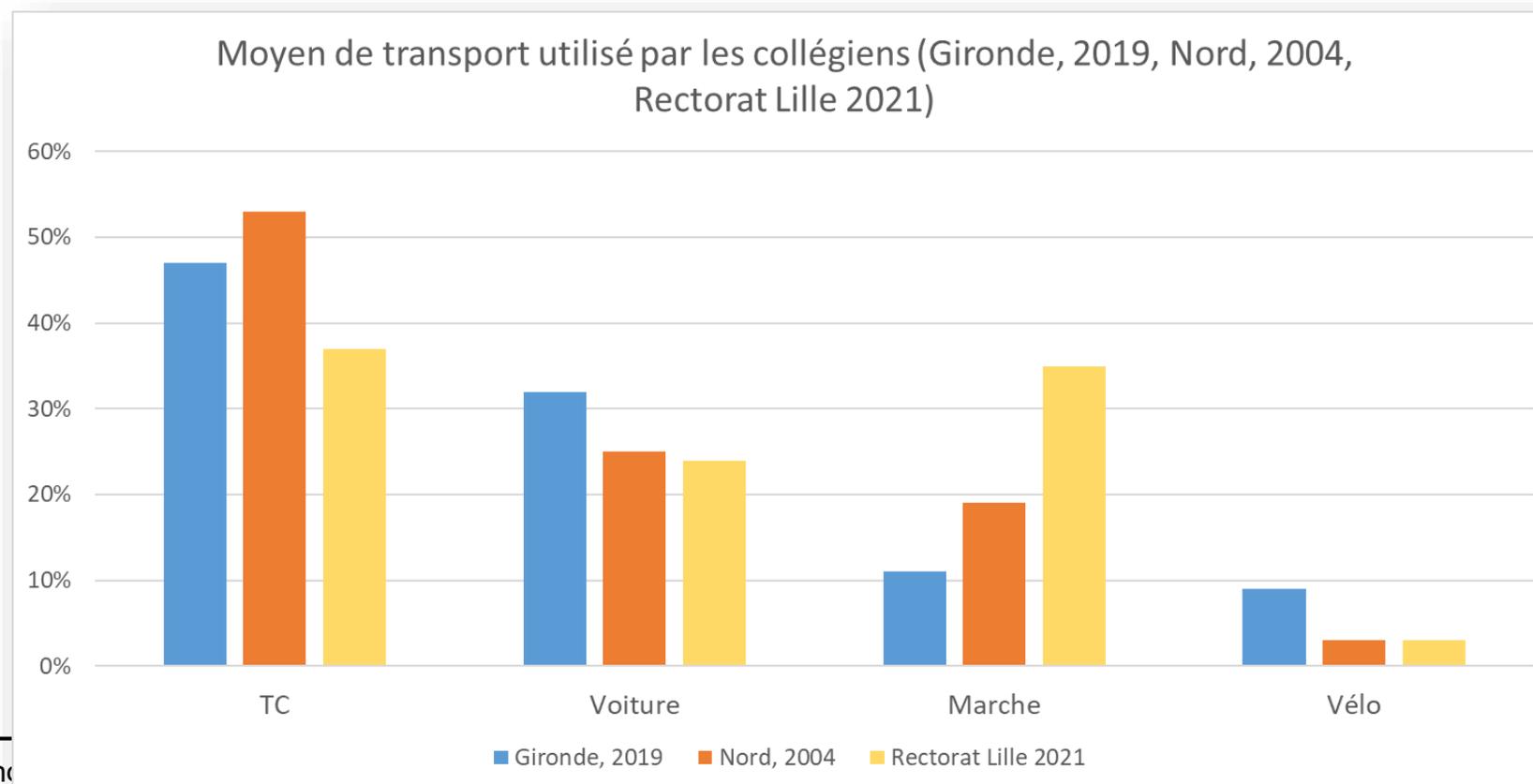
Bilan des victimes				
Tranches d'âge	Tués(s)	Blessés	dont hospitalisés	dont légers
<input type="checkbox"/> [0-14]	0	3	2	1
<input type="checkbox"/> [15-29]	0	5	1	4
<input type="checkbox"/> [30-44]	0	0	0	0
<input type="checkbox"/> [45-59]	1	3	3	0
<input type="checkbox"/> [60-74]	0	4	4	0
<input type="checkbox"/> [75-89]	0	1	0	1
<input type="checkbox"/> [90-104]	0	0	0	0
<input type="checkbox"/> [105 ans et plus]	0	0	0	0
<input type="checkbox"/> N/C	0	0	0	0
<input type="checkbox"/> Total	1	16	10	6

2. Contexte : général et local

- Secteur des transports -> 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre
- Problème de santé publique
 - Pollution de l'air : 48 000 décès prématurés chaque année en France dus à la mauvaise qualité de l'air et aux particules dans l'air
 - Sédentarité et inactivité physique : $\frac{3}{4}$ des adolescents n'atteignent pas les 60 minutes d'activité recommandées par jour

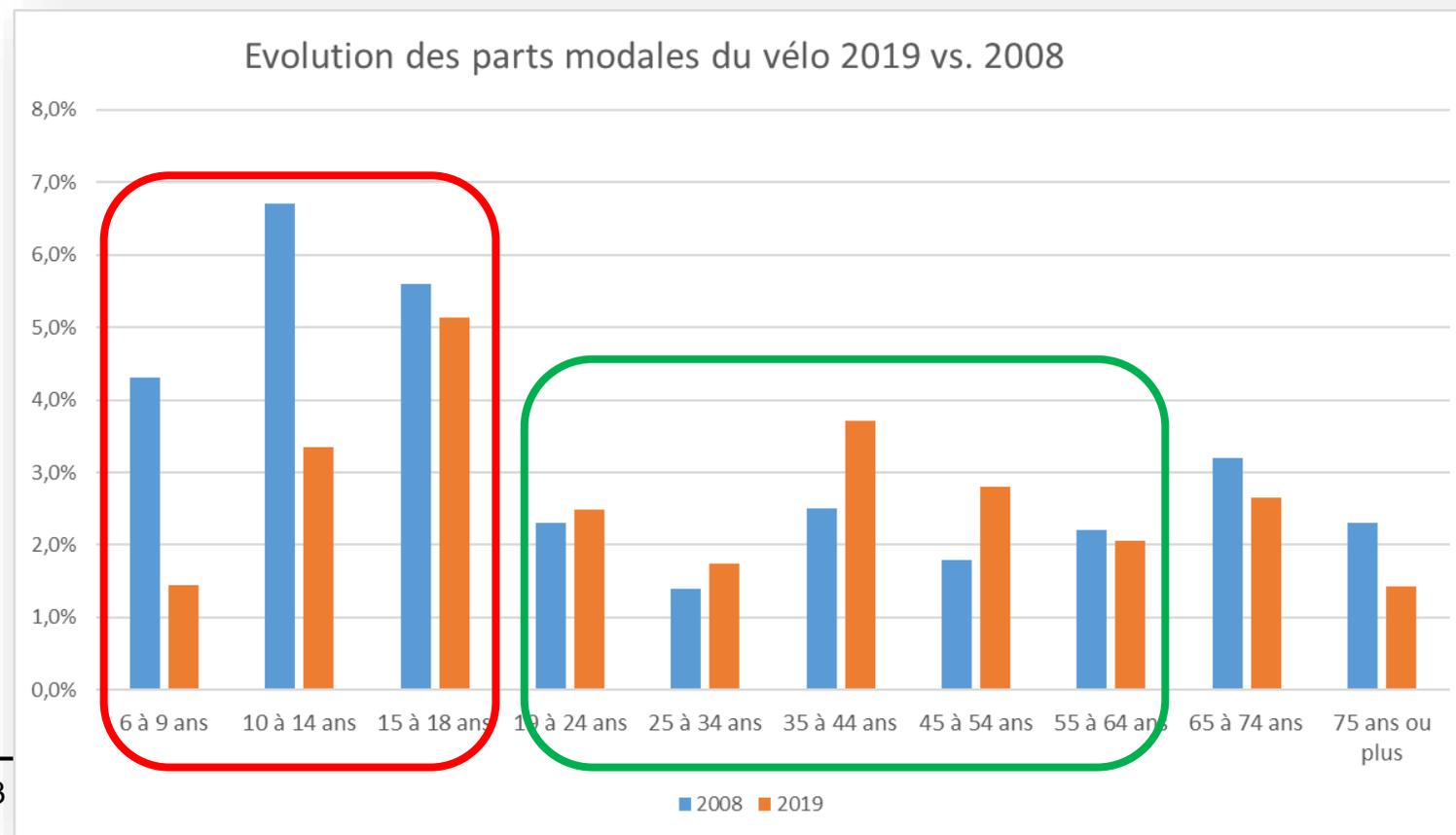
2. Contexte : général et local

- La mobilité des collégiens : très peu d'études sur le sujet



2. Contexte : général et local

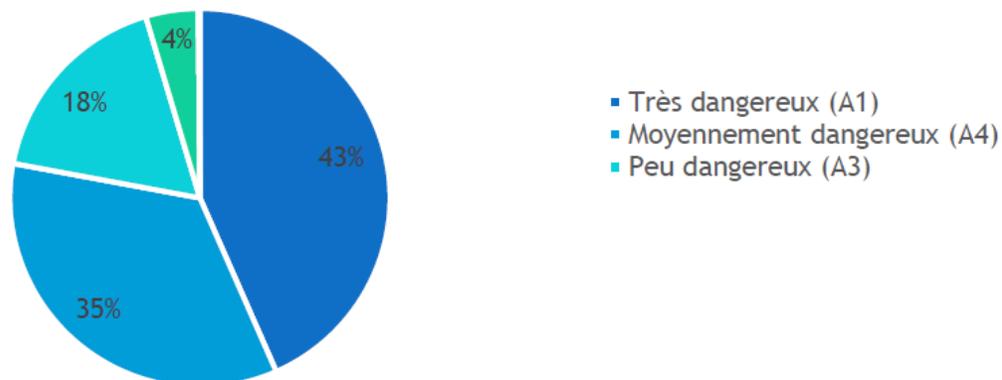
- La mobilité des collégiens : très peu d'études sur le sujet
- Des signaux alarmants



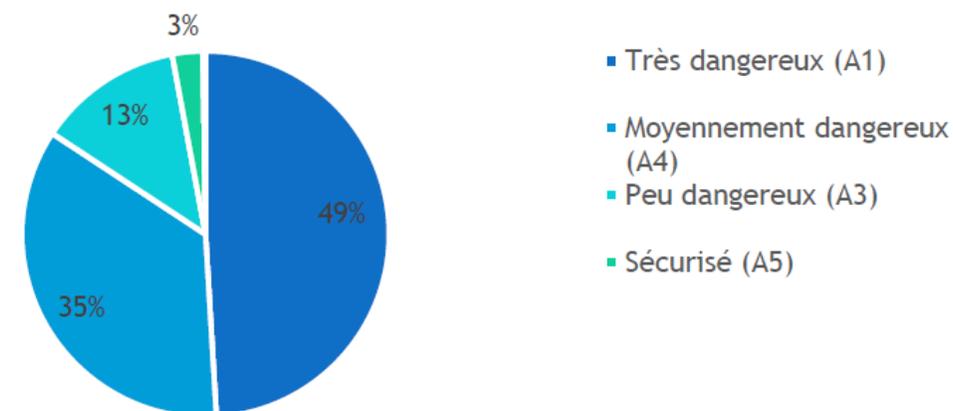
2. Contexte : général et local

- La mobilité des collégiens : très peu d'études sur le sujet
- Des signaux alarmants

Le parcours entre votre domicile et le collège vous semble-t-il dangereux à pied ? (parents)



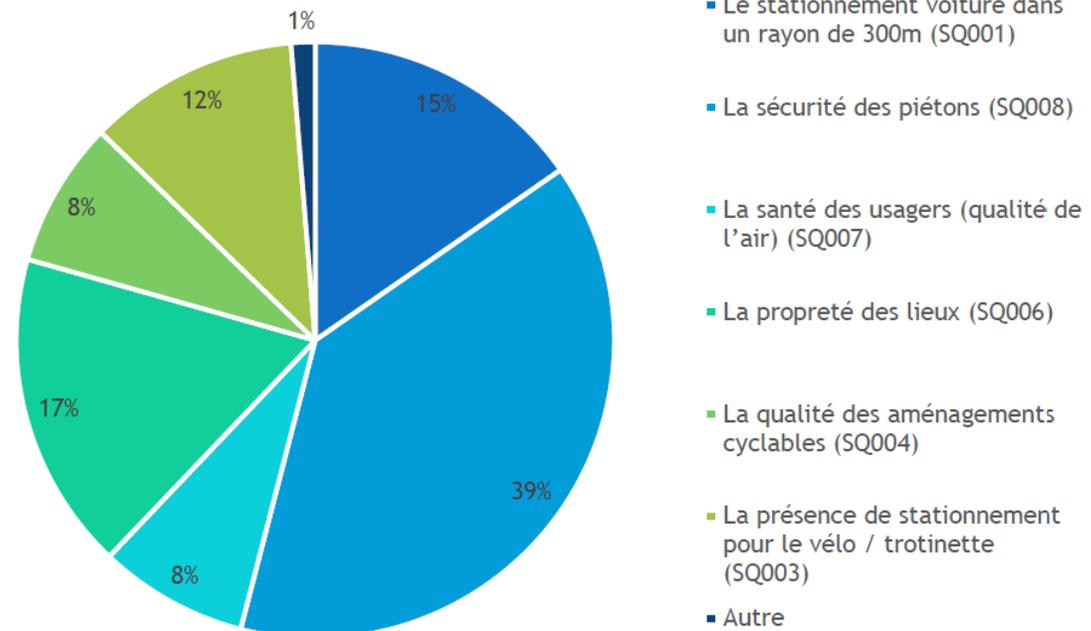
Le parcours entre votre domicile et le collège vous semble-t-il dangereux à vélo ? (parents)



2. Contexte : général et local

- La mobilité des collégiens : très peu d'études sur le sujet
- Des signaux alarmants
- Une envie d'encourager les mobilités alternatives

D'après toi, quels aspects doivent être privilégiés aux abords d'un collège ?



3. Éléments déclencheurs

Le Plan de Protection de l'Atmosphère du Nord et du Pas-de-Calais de 2014 impose la réalisation d'un Plan de déplacements aux établissements scolaires de plus de 250 personnes.

Dans ce contexte, le Rectorat de Lille, l'ADEME, la DREAL et le Département du Nord ont mis en place un dispositif d'accompagnement des 327 collèges publics (soit 265 000 élèves) du Nord et du Pas-de-Calais dans la réalisation d'un Plan de déplacement établissement scolaire (PDES).



4. Acteurs du projet

DREAL Hauts-de-France

Coordonne le suivi du PPA

ADEME Hauts-de-France

Département du Nord



Compétence collèges, voirie

Académie de Lille

Relais de communication vers les collèges et appui logistique via mission EEDD

Droit au vélo-ADAV

Coordonne le Crem dont est un objectif est d'encourager l'écomobilité scolaire

AOM / Collectivités

Coordination politique mobilité locale (voirie, services, etc)



5. Moyens / Budget / Financement

Mise en place d'un groupe de travail pour suivre le projet pendant 3 ans à partir de 2020. Choix de travailler vers 4 bassins d'éducation par an.

Création d'1 ETP dédié à la mission PDES au sein de l'ADAV (Financement du poste par DREAL, ADEME et Conseil Départemental Nord (59 000 euros par an sur 3 an)

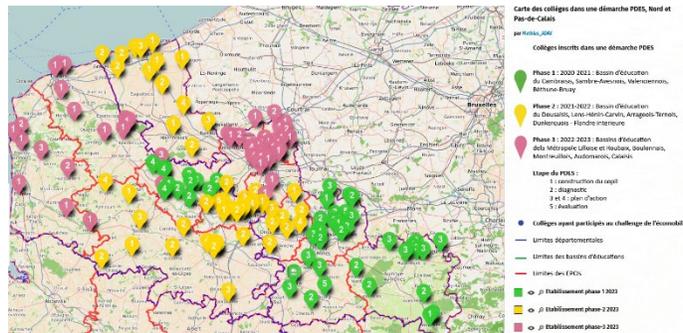
Appui du Rectorat pour l'organisation de séminaires et formations à destination des référents PDES

2022-2024 : Prestation d'un bureau d'étude via le Département du Nord pour accompagner 40 collèges (réalisation du diagnostic et élaboration d'un plan d'actions). Coût : 160 000 euros (dont 50 000 de participation de l'ADEME) sans compter le coût de mise en œuvre des plans d'actions

6. Résultats

Mise en ligne d'une boîte à outils (enquêtes en ligne, expositions, ..)

- 170 collèges dans lesquels un PDES est réalisé ou en cours de réalisation
- 28 formations organisées pour les référents PDES
- 20 000 réponses aux enquêtes mobilité PDES
- Organisation des 2 premières éditions du Challenge écomobilité des collèges
- Diagnostic d'accessibilité réalisé ou en cours dans 40 collèges du département du Nord
- Projet d'élargir la mission aux lycées et à l'ensemble des Hauts-de-France (et donc hors PPA) avec des partenaires supplémentaires.



Devenir écomobile !

Pourquoi ? Comment ?
Une chose est sûre, cela ne s'improvise pas ...

L'écomobilité, qu'est-ce que c'est ?
Synonyme : Mobilité durable

«L'écomobilité est une notion de développement durable apparue avec les crises de l'énergie et le réchauffement climatique. On peut dire qu'elle englobe l'ensemble des modes de déplacement jugés moins nuisibles à l'environnement, sûrs et sobres.

Développons ...»

ROULER EN TOUTE SECURITE

LE BON MATOS
Pour commencer n'importe quel vélo peut faire l'affaire. L'important est de franchir le pas. Vérifie tout de même que ton vélo est équipé des éléments de sécurité obligatoires.

L'ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

VERIFIE QUE TES FREINS SONT BIEN REGLES.

SOIS VISIBLE

GONFLE TES PNEUS

LES PANNEAUX À CONNAÎTRE

Animé par : crem

ADAV droit au vélo

CHALLENGE DE L'éco-mobilité

2e édition

DES COLLÈGES

ecomobilité.org

À pied, à vélo, à trottinette, en transports en commun, en covoiturage...

Du 3 au 7 avril 2023

Changeons nos habitudes de déplacement !!

Soutenu par :

Organisation d'un challenge de l'ecomobilité des collèves

<https://www.ecomobilité.org/Les-inscriptions-au-challenge-de-l-ecomobilité-des-collèves>

L'organisation de ce challenge s'appuie sur la participation des éco-délégués, relais entre les élèves et le référent challenge de l'établissement participant.

Comment ça marche ?

Avant tout, nous vous invitons à consulter le règlement du challenge [ici](#)

1) J'imprime le kit de communication et je parle du challenge autour de moi. [Cliquez ici](#)



2) J'inscris les participants de mon collège (classe et/ou personnel) via le formulaire : [Cliquez ici](#)

3) J'imprime les fiches résultats par classe et je les distribue aux éco-délégués. [Cliquez ici](#)



4) Les éco-délégués récoltent chaque jour les résultats dans leurs classes
Attention : ne pas oublier de remplir la colonne "Etat des lieux" le 13/05/2022

5) À la fin du challenge je récupère l'ensemble des résultats auprès des éco-délégués puis je les inscris sur la plateforme internet.



Et pour les défis animations ?

Pensez à prendre des photos ou des vidéos les jours d'animations. Une partie du formulaire de déclaration des résultats est prévu à cet effet.

Si plusieurs classes souhaitent participer, il est souhaitable que cela soit les éco-délégués qui récoltent quotidiennement les résultats dans chaque classe grâce aux **fiches résultats**. A la fin du challenge, les éco-délégués remettent leurs fiches résultats au référent challenge qui rentrera ces données sur la **plateforme numérique**.

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ

Ce défi récompense le plus grand nombre de personne venant de façon écomobile au collège. Les modes actifs (marche, vélo, autres modes nécessitant un effort physique, etc.) n'émettant aucun polluants, ils rapportent plus de points !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes participent au sein du même collège),
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel.

Quelles sont les récompenses ?

- Le collège le plus écomobile se verra remettre une coupe du challenge de l'ecomobilité scolaire version collège - défi de l'ecomobilité.
- La classe ayant remporté ce défi au sein du collège pourra imprimer son diplôme sur le site : ecomobilité.org
- Enfin le groupe de personnel le plus écomobile se verra remettre une coupe du challenge de l'ecomobilité scolaire version collège - défi de l'ecomobilité.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi de l'ecomobilité est le collège, la classe ou le groupe de personnel ayant le plus haut taux d'utilisation de moyen de déplacement écomobile selon un barème (disponible dans le règlement) prédefini se basant sur la quantité de CO2 émise par cette solution de déplacement.



Fiche résultats Challenge écomobilité élèves

NOM DE LA CLASSE : _____
NOMBRE D'ÉLÈVES : _____
NOM(S) PRÉNOM(S) ÉCO-DÉLÉGUÉ(S) : _____

INITIÉS
QUALITÉ

	ÉTAT des lieux : 13/05	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A pied						
A vélo						
En trottinette mécanique & autres (skate, rollers, etc.)						
En transport en commun						
En voiture / moto / scooter						
En covoiturage (1 chauffeur et / ou au moins 2 passagers)						
Trottinette électrique et autres engins électriques						

Chaque jour de la semaine demande à tes camarades de classe comment ils sont venus au collège le matin. Indique dans les cases le nombre d'élèves selon le mode de transport. Tu peux leur demander de lever la main à chaque mode de déplacement que tu citeras pour aller plus vite.

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge, ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves. Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte uniquement les collèges !

Quelles sont les récompenses ?

- **Catégorie du "challenge vivant"** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.
- **Catégorie de l'animation la plus originale** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédefinis permettent d'établir un classement sur la base :
 - de son originalité ;
 - de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
 - la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'ecomobilité par exemple) ;
 - la participation ;
 - etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisée à n'importe quel moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le référent du challenge doit simplement remplir ce formulaire via ce lien :
Un jury désignera un vainqueur sur la base des critères cités ci-dessus et dans le règlement.

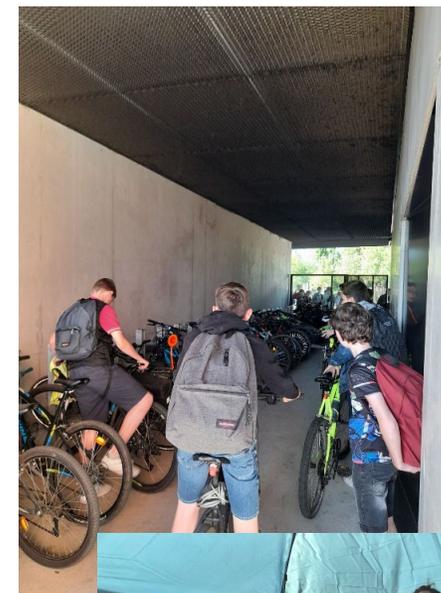
Coup de cœur du jury



Catégorie animation coup de cœur :
Le jury attribuera un prix coup de cœur



- **46 en 2022 et 60 en 2023 collèges participants** représentant :
 - Plus de 400 classes en 2022, 450 en 2023
 - Plus de 8 500 élèves en 2022, 10 000 en 2023
 - 260 membres du personnel des collèges en 2022, 470 en 2023
- Plus de **100 animations** sur le thème de l'écomobilité ont été organisées par les établissements à destination des élèves et du personnel en 2022 et plus de 130 en 2023.





PLAN DE MOBILITE DURABLE DES COLLEGIENS (PMDC)

Principe : S'appuyer et capitaliser sur les collèges « moteurs » déjà engagés dans une démarche PDES

Proposer un accompagnement « plus poussé / robuste » par BE spécialisé mobilité/accessibilité douce



Identifier les enjeux et proposer des préconisations opérationnelles autour des 3 dimensions, dans une approche globale de transition des mobilités des collégiens :

- Aménagements de voirie : abords directs du collège / cheminements d'accès au collège, etc.
- Aménagements liés au bâtiment : garage à vélos / stationnements, etc.
- Actions éducatives de sensibilisation à l'écomobilité



Identifier les partenaires des territoires à mobiliser et les sources de financement mobilisables



Croiser les préconisations des PMDC aux stratégies départementales : voirie dont cyclable, bâtiment, collèges



Proposer des actions opérationnelles de mises en œuvre des propositions issues des PMDC



Communiquer les résultats aux collèges, communes et EPCI pour faciliter la mise en œuvre des orientations retenues



Accompagner
35 à 40 collèges en 3
phases (juin 2022-juin
2024)

7. Les suites

- Elargissement du projet à l'échelle de l'ensemble de la Région Hauts-de-France (hors PPA)
- Ouverture de l'accompagnement aux lycées tout en poursuivant le suivi des collèges de la première phase.
- Environ 0,5 ETP supplémentaires pour mener la mission.
- Mobilisation du Rectorat d'Amiens et du Conseil Régional des Hauts-de-France dans le projet
- Création d'un challenge de l'écomobilité des lycées

Une bonne dynamique a été créée ► aux territoires de s'en emparer pour aller plus loin (PDIES, ...)

8. Facteurs de réussite / difficultés

Facteurs de réussite

Obligation règlementaire inscrite dans le PPA

Motivation de la Rectrice de Lille sur le sujet de la mobilité

Existence d'une structure régionale sur la question de l'écomobilité scolaire (Crem et ses partenaires)

Implication des collectivités locales (présence dans les COPILs, partage de données de diagnostic, plan d'actions,)

Difficultés

Trouver les bons interlocuteurs au Rectorat

Manque de moyens dédiés pour les référents PDES nommés dans les collèges (surtout basé sur le volontariat)

Le temps scolaire n'est pas celui n'est pas celui des collectivités (voir l'aboutissement d'un aménagement peut prendre beaucoup de temps)

Avoir beaucoup d'acteurs autour de la table est une richesse pour un projet PDES mais peut parfois être un facteur ralentissant.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mathieu Chassignet – ADEME Hauts-de-France

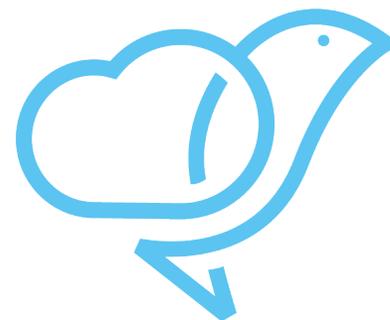
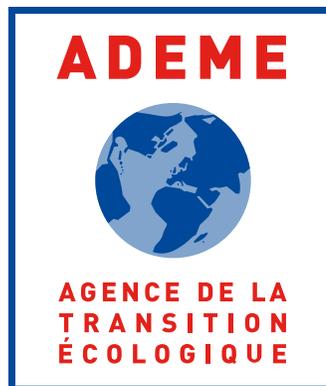
mathieu.chassignet@ademe.fr

**Geoffrey Denoyelle – Conseil
Départemental du Nord**

GEOFFREY.DENOYELLE@lenord.fr

Judicaël Potonnec – ADAV – Crem

judicael.potonnec@ecomobilite.org



ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR

MERCI !

